



DISSOLUTION DE LA CORPORATION Les Scouts du District de l'Orignal inc.

Numéro d'entreprise du Québec 1145234754

Organisme de bienfaisance enregistré no 122763337 RR0001

La corporation *Les Scouts du District de l'Orignal inc.* a cessé ses activités le 18 mai 2018 et, à sa demande, a été dissoute par le Registraire des entreprises du Québec le 18 septembre 2018 : une copie du certificat de dissolution est jointe à la présente, voir ANNEXE 1.

Cette dissolution a été votée unanimement par l'assemblée générale annuelle de la corporation tenue le 18 mai 2018, à 19h00 heures, au sous-sol de l'église de Saint-Jean-de-Dieu. Voir ANNEXE 2.

Cette dissolution a été mise en application par la dernière réunion du conseil d'administration de la corporation qui a eu lieu le 18 mai 2018, à 20h30, au local scout de Saint-Jean-de-Dieu, après l'assemblée générale. Voir ANNEXE 3.

Cette dissolution a été faite conformément à l'article 7 des *Règlements généraux de la corporation* : « *La dissolution de la Corporation est considérée officielle lorsque les deux tiers des membres présents à une assemblée générale votent en ce sens. En cas de dissolution de la Corporation, le Conseil d'administration aura pour mandat de transmettre les biens aux groupes scouts actifs et agréés par la Corporation* » comme en fait foi la résolution 2018-05-18-002 de l'ANNEXE 3.

Une demande de révocation du statut d'organisme de bienfaisance enregistré a été faite à l'Agence du revenu du Canada et à Revenu Québec.

Yves-Marie Mélançon

Yves-Marie Mélançon, trésorier
Rimouski, le 10 novembre 2018

Le 18 septembre 2018

LES SCOUTS DU DISTRICT DE L'ORIGINAL INC.

Yves-Marie Mélançon
493 rue Monseigneur-Courchesne
Rimouski (Québec)
G5L 5N9

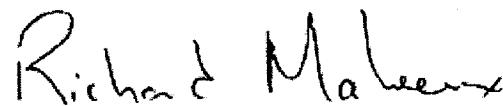
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1145234754
Numéro de demande : 020200060989350

Objet : Radiation d'office

Nous vous informons que nous avons bien reçu l'avis de clôture pour la liquidation de l'entreprise LES SCOUTS DU DISTRICT DE L'ORIGINAL INC.. Nous avons déposé cet avis au registre des entreprises et nous avons radié l'immatriculation de l'entreprise. Notez que son code d'accès clicSÉQUR express restera actif pour une période de 14 jours afin que vous puissiez récupérer des documents dans la boîte de courriels sécurisée de l'entreprise. De plus, vous devez vous assurer d'honorer toutes les obligations que l'entreprise a contractées envers ses partenaires d'affaires ainsi qu'envers les institutions financières et les ministères et organismes gouvernementaux avec lesquels elle fait affaire. En effet, l'entreprise est tenue de respecter ses obligations même si son immatriculation a été radiée d'office au registre des entreprises.

Si vous constatez des erreurs ou si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle au 418 644-0075 si vous êtes de la région de Québec, au 1 800 644-0075 (sans frais) si vous habitez ailleurs au Québec ou au 1 418 644-0075 si vous habitez à l'extérieur du Québec. Si vous êtes un intermédiaire autorisé par le Registraire des entreprises à transmettre électroniquement des documents pour le compte d'un tiers, nous vous invitons à communiquer avec nous en utilisant les coordonnées que vous trouverez dans la docuthèque de notre site Internet.

Nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Richard Maheux



Les Scouts du District de l'Orignal inc.
394, rue Michaud
Trois-Pistoles, Qc, G0L 4K0

Trois-Pistoles, le 25 mai 2018

Extrait du procès-verbal
de l'**assemblée générale** de la corporation
Les Scouts du District de l'Orignal inc.
tenue le 18 mai 2018 à 19h00
au sous-sol de l'église de Saint-Jean-de-Dieu.

Présences

(Règlements généraux, version du 20 mai 2016.

Article 3.2.5 *Quorum : Le quorum est constitué par les membres présents.*) :

Patrick Therrien (président), Thérèse Jean (secrétaire), Yves-Marie Mélançon (trésorier), Venise Bérubé, Serge Janelle, Marie-Rose Roussel, Gabrielle Rouleau, Linda Gagnon, Lucien Ouellet, Cindy Labrie, Céline Richard, Isabelle Massé, Mélanie Levesque, Herman Silué, Éric Lepage et Martin Ouellet.

**Point 7. Recommandation du conseil d'administration pour la dissolution
de la corporation et la fermeture du District de l'Orignal**

Suite à la recommandation faite par le conseil d'administration, il est proposé par Éric Lepage et appuyé par Venise Bérubé de donner au conseil d'administration le mandat de procéder à la dissolution, d'ici le 31 décembre 2018, de la corporation *Les Scouts du District de l'Orignal Inc.* conformément à ses règlements généraux.

Un vote à main levée est demandé. Pour : à l'unanimité. Contre ou abstention : aucun.

Adopté à l'unanimité.

Thérèse Jean

Copie certifiée conforme de cette résolution
Thérèse Jean, secrétaire de la corporation



Les Scouts du District de l'Orignal inc.
394, rue Michaud
Trois-Pistoles, Qc, G0L 4K0

Rimouski, le 25 mai 2018

**Extraits du procès-verbal
du conseil d'administration
des Scouts du District de l'Orignal inc.**
tenue le 18 mai 2017, à 20h30,
au sous-sol de l'église de Saint-Jean-de-Dieu.

Présences :

(Règlements généraux, version du 20 mai 2016.

Article 3.3.5 *Quorum : Le quorum est constitué de la moitié plus un des membres du Conseil d'administration.*) :

Patrick Therrien, président; Éric Lepage, vice-président; Serge Janelle, secrétaire; Yves-Marie Mélançon, trésorier; Thérèse Jean, Venise Bérubé et Marie-Rose Roussel, administratrices.

Absence : aucune

RÉSOLUTIONS

- Résolution no 2018-05-18-001 :

Il est proposé par Thérèse Jean et appuyée par Venise Bérubé que la corporation Les Scouts du District de l'Orignal inc. cesse officiellement ses activités et soit dissoute selon ses règlements, entre le 18 mai 2018 et le 31 décembre 2018 au plus tard.

Adoptée à l'unanimité.

- Résolution no 2018-05-18-002 :

Il est proposé par Éric Lepage et appuyé par Marie-Rose Roussel que Yves-Marie Mélançon, trésorier, soit mandaté pour procéder au transfert aux quatre groupes actifs du District de l'Orignal du total de ses actifs financiers. À savoir, les groupes de Boisbouscache, Nazareth/Sacré-Cœur, Pointe-au-Père et Trois-Pistoles. Un premier don de 2 000 \$ sera d'abord fait à chacun de ces quatre groupes. Un montant de 700,00 \$ devra rester dans le compte pour couvrir les dépenses effectuées pour dissoudre la corporation. Le solde sera ensuite donné aux quatre groupes selon un *per capita*, c'est-à-dire en fonction du nombre de leurs membres, jeunes et adultes, recensés au 4 mai 2018, soit 16 pour Boisbouscache, 91 pour Nazareth/Sacré-Cœur, 36 pour Pointe-au-Père et 18 pour

Trois-Pistoles, pour un total de 161 membres. Le montant total donné au groupe de Trois-Pistoles comprendra des dons désignés de 1683 \$ dont les échéances sont les suivantes : 912 \$ au 31 décembre 2018; 585 \$ au 31 décembre 2019; 186 \$ au 31 décembre 2020. Tous les biens meubles restants et les dossiers sont donnés au Groupe de Trois-Pistoles.

Adoptée à l'unanimité.

- **Résolution no 2018-05-18-003 :**

Il est proposé par Serge Janelle et appuyé par Thérèse Jean que Yves-Marie Mélançon, trésorier, soit mandaté pour aviser le Registraire des entreprises du Québec de la dissolution des Scouts du District de l'Orignal inc. et qu'il fasse de même auprès du District de l'Est du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

- **Résolution no 2018-05-18-006 :**

Il est proposé par Serge Janelle et appuyé par Éric Lepage que Yves-Marie Mélançon soit mandaté pour produire la déclaration finale des organismes de charité au fédéral et au Québec, tout en les avisant que Les Scouts du District de l'Orignal inc. a cessé ses activités et a été dissout par le Registraire des entreprises du Québec. Adoptée à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité.


Copie certifiée conforme de ces résolutions
Serge Janelle, secrétaire du conseil d'administration